

Numéro de Siret à compléter impérativement ci-dessus

799 067 053 000 14 à retourner à :

7 LIEUX

7, rue Voltaire
59370 MONS-EN-BAROEUL

www.audiens.org

Demande d'adhésion - Optéo Santé

Signalétique

Raison sociale : SEPT LIEUX
Enseigne : 7 LIEUX
Forme juridique : Association Date de création : 01/07/2009
Adresse du siège social : 7, rue Voltaire
Code postal : 59370 Commune : MONS-EN-BAROEUL
Tél. : 06-22-24-62-12 Fax : Courriel : virginie@7lieux.org
bureau@7lieux.org

Activité

Activité principale exercée: REGIE TECHNIQUE Code NAF 9002Z
Convention collective appliquée: IDCC 2717

Adhésion

En application des dispositions législatives et conventionnelles en vigueur, je soussigné

Nom : DENREVEAUX Prénom : CATHERINE

Domicile : 7, rue Voltaire

Date / Lieu de naissance : 25/12/1965 / MONT DE MARSAN

Tél. : 09-72-46-42-16

agissant en qualité de : représentant légal autre (précisez)

PRESIDENTE

demande à adhérer à Audiens Prévoyance pour ses salariés, aux conditions suivantes (merci de cocher la garantie retenue pour la (ou les) catégories de personnel concernée(s)).

Voir au verso

Je précise que les régimes sont mis en place dans l'entreprise en vertu :

d'un accord collectif d'entreprise

d'une décision unilatérale de l'employeur (DUE)

d'un référendum

Categorie du personnel assuré

Cochez ci-dessous la ou les catégories du personnel assuré :

Cadres permanents et assimilés : salariés affiliés à l'Agirc (à cocher si les cadres et assimilés sont concernés)

Date d'effet des garanties : 01/01/2016

Optéo Santé
0,78 % PMSS Soit 24,73 €

PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale : 3 170 € en 2015

Non cadres permanents : salariés non affiliés à l'Agirc (à cocher si les non cadres sont concernés)

Date d'effet des garanties : 01/01/2016

Optéo Santé
0,78 % PMSS Soit 24,73 €

PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale : 3 170 € en 2015

Je note que j'ai la possibilité de mettre en place un niveau de garantie plus élevé au profit de mes salariés (Optéo Santé options 1, 2 ou 3). Pour ce faire, mon conseiller dédié est à ma disposition au

Je note que les salariés ont la possibilité :

- d'affilier leurs ayants droit (conjoint et/ou enfant(s)) à la garantie choisie,
- d'augmenter le niveau de la garantie Optéo Santé avec un renfort facultatif (tous les ayants droit bénéficieront alors de ce renfort).

C'est sur leur bulletin d'affiliation que vos salariés doivent indiquer leur choix.

Les cotisations afférentes à la couverture des ayants droits et/ou aux renforts facultatifs sont financées entièrement par le salarié, sauf dispositions internes à l'entreprise différentes.

Ces cotisations sont prélevées directement sur le salaire par l'employeur qui adresse le règlement à Audiens.

Fait à Mons en Brevin, le 23 Novembre 2015

Signature du dirigeant



Cachet de l'entreprise

ASSOCIATION 7 LIEUX
SIRET : 799 067 053 00014 - APE 9002Z
09 72 46 49 16
12, rue d'Artois 59000 Lille
Email : contact@7lieux.org

www.audiens.org

